

PREFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Aix en Provence, le **13 JUIN 2012**

Unité Territoriale des Bouches-du-Rhône
Subdivision d'Aix en Provence
Pôle d'activités d'Aix-en-Provence - ZI Les Milles
440 rue Albert EINSTEIN
CS 50541
13594 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 03
Tél. : 04 42 91 59 00
Fax : 04 42 38 92 55

MAIRIE DE LANÇON

Arrivée n° : 2012-05082

Le Directeur Régional

à

Monsieur le Maire de Lançon-Provence
Hôtel de Ville
Place du Champ de Mars

13680 - LANÇON-PROVENCE

Affaire suivie par R. MOUNIER
Tél. direct : 04.42.91.59.01
E-mail : robert.mounier@developpement-durable.gouv.fr

RM/EC - 13-06-12
UT 13 - D/Aix/2012-299 - ICPE

S3IC 64-02022-P1

Affaire suivie par Roger ARTAUD

OBJET : Qualité des eaux souterraines - DSP Vautubière.

Référ. : Votre courrier GA/RA/SM 2012/00462 du 23 février 2012.

Monsieur le Maire,

Par courrier cité en référence, vous m'interrogez sur les risques sanitaires encourus par d'éventuels consommateurs d'eau provenant de forages ou puits existants à proximité du CSDND de la Vautubière.

Les résultats des analyses réalisées régulièrement dans les piézomètres de surveillance de l'installation et dans des piézomètres situés à proximité (ORTEC, Carrière LAFARGE) indiquent que la pollution est limitée au niveau du site.

Par ailleurs, en concertation avec l'Agglopolo, des dispositions complémentaires vont être mises en place (création d'un nouveau piézomètre, surveillance de la source Calissane, étude pour la réalisation d'un traçage).

Les résultats de ces démarches complémentaires seront connus (sauf difficulté technique) en fin d'année et communiqués le plus rapidement possible à la commission de suivi du site.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur et par délégation,
L'Adjoint au Chef de l'UT 13,


R. MOUNIER